

(Traduction)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

INTERPELLATION AU SUJET DE LA RÉUNION DU COMITÉ DES PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): J'aimerais poser une question à l'honorable député de Sainte-Marie, qui est président du comité des privilèges et des élections. Vu l'importance de certaines questions présentées à ce comité, quand se réunira-t-il?

M. Georges Valade (Sainte-Marie): J'ignore si je déroge au Règlement en répondant, mais je dois dire que le sous-comité de l'ordre du jour s'est réuni, et il mettra les membres du comité au courant du jour où commenceront les séances. Nous ferons alors rapport sur la procédure à la première réunion.

RÉUNION DES CHEFS DE PARTIS POUR DISCUTER D'UN ORDRE DU JOUR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): J'aimerais poser une question au premier ministre. Comme le très honorable représentant a déclaré, le 27 novembre, qu'il comptait réunir les chefs des différents partis pour discuter d'un ordre du jour et des moyens à prendre en vue d'accélérer la marche des travaux de la Chambre, et comme il a répété, le 29 novembre, qu'il n'y manquerait pas dès que le chef du parti libéral serait de retour, peut-il nous dire à quelle date il compte convoquer cette réunion?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Le leader de la Chambre et les représentants des divers partis ont eu, entre eux, des entretiens et des négociations. On m'en a transmis les résultats et je prie les chefs de parti de se réunir demain matin à neuf heures et demie.

LA DÉFENSE NATIONALE

LES ENGINS NUCLÉAIRES—A PROPOS D'UNE DÉCLARATION DU MINISTRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): J'aimerais poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures une question découlant en partie de la réponse que le premier ministre a donnée hier quand on lui a demandé si les forces armées du Canada possèdent des armes nucléaires. Le ministre veut-il expliquer ce qu'il aurait déclaré à un auditoire d'étudiants, à Vancouver, notamment que le Canada sera

peut-être obligé d'acquérir des armes nucléaires?

L'hon. Howard C. Green (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): J'y ai formulé la même déclaration que j'ai faite il y a quelques semaines, dans cet immeuble-ci, aux membres de l'organisation de la Voix des femmes; j'ignore si le député d'Essex-Est se trouvait au nombre des délégués. J'ai alors fait savoir qu'aucun gouvernement canadien ne peut fournir l'assurance que le Canada ne sera jamais muni d'armes nucléaires, mais que cela dépendrait de la conjoncture internationale.

L'hon. M. Martin: L'honorable représentant peut-il nous dire si le ministre de la Défense nationale était présent lorsqu'il a adressé la parole aux membres de cette organisation de femmes?

L'hon. M. Green: Non, c'est moi qui ai alors répondu aux membres de cette organisation.

M. David Lewis (York-Sud): Le ministre peut-il nous dire si la déclaration qu'il a formulée aux délégués de la Voix des femmes et aux étudiants de la Colombie-Britannique annonce que le gouvernement modifie sa ligne de conduite, qu'il ne s'oppose plus à l'entrée d'armes nucléaires au Canada?

L'hon. M. Green: Non, monsieur l'Orateur, il n'y a rien de changé.

M. Thomas R. Berger (Vancouver-Burrard): Le ministre peut-il nous dire si le gouvernement a déterminé en quelles circonstances il faudrait des armes nucléaires?

M. l'Orateur: Voilà une question conjecturale.

L'hon. M. Green: A mon avis, le moment est mal choisi pour examiner la question.

QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Raymond Rock (Jacques-Cartier-La-salle): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au premier ministre une question découlant d'un article paru en première page de la *Gazette* de ce matin et qui était intitulé: «Incompétence révoltante de certains députés à Ottawa». Le député conservateur battu John Pratt est-il en train de récrire sa propre biographie en vue de devenir le nouveau chef du parti conservateur?... (*Exclamations*)...

M. l'Orateur: A l'ordre! La présidence a entendu la question et tient à dire au député qu'elle est tout à fait irrecevable aux termes du Règlement.